

DÉTAILS



Le webertene XL+ est un enduit de parement organique en pâte prêt à l'emploi, à base de liant acrylique pour une finition talochée. Il s'applique manuellement et s'utilise pour la décoration de façade et de mur, en maison individuelle, bâtiment collectif, tertiaire et industriel.
Il peut s'employer également sur support ancien, dès lors que celui-ci est propre, sain, non farinant et d'une adhérence supérieure à 0,5 MPa.
Il convient à une utilisation en extérieur comme en intérieur.

PLUS PRODUIT

- Sain pour l'environnement : COV réduits
- Bonne tenue dans le temps
- Bonne résistance aux UV
- Certifié sur les systèmes d'ITE webertherm
- Application simple et rapide à la taloche
- Masque le faïençage des supports anciens

CONSEILS D'UTILISATION

- Température d'utilisation : +5°C à +30°C
- Outillage : truelle inox, taloche inox souple ou plastique, rouleau d'adhésif.
- Application manuelle
- Temps hors d'eau de 6 à 48 h
- Épaisseur application 1,25 mm
- Rendement moyen en partie courante - 30 à 40 m²/compagnon servi/jour
- Ne pas appliquer par temps humide ou par fortes chaleurs, ainsi que sur support gelé
- Après application, protéger le support contre la pluie

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Poids net	25 kg	Matière	Pâte acrylique
Teinte	Ton pierre	Type de produit	Enduit de parement organique d'aspect taloché
Gamme	WEBER.TENE XL+	Conditionnement du produit	Seau de 25 kg
Domaine d'application	Petit collectif Tertiaire Maison individuelle	Pièce /ouvrage de destination	Extérieur
Zone d'utilisation	Façade	Types d'application	Manuel
Dosage	2.5	Unité de dosage	Kg/m ²

Consommation	2,5 kg/m²	Résistance à la compression (Mpa)	0.3
Classe de feu	A2 s1 d0	Produit gélif	Oui
Produit prêt à l'emploi	Oui	Temps de séchage av finition (h)	48
Durée de conservation (mois)	18	Utilisation	Enduit de parement organique (rpe)
Code douane SH8	68061000	Mentions d'avertissement	Pas de mention d'avertissement
Mentions de danger	Euh 210 - fiche de données de sécurité disponible sur demande. Euh 208 - contient du (de la) (se référer à la fds ou l'étiquette). peut produire une réaction allergique	Mentions de mise en garde	P501 - éliminer le contenu/récipient dans ... (se référer à la fds ou l'étiquette) P102 - tenir hors de portée des enfants. P333 + p313 - en cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
Durée de vie en mois	18		

IMAGES / VISUELS



D.O.P. (DÉCLARATION OF PERFORMANCE)

« En application du Règlement des Produits de Construction, la déclaration des performances (DoP) est un document établi par le fabricant, qui y décrit les performances de son produit ainsi que son usage prévu.

Pour tout complément : <http://www.rpcnet.fr> ».

Pour tous les produits concernés par le marquage CE, autres que les produits de construction soumis à DoP, le fabricant doit rédiger une déclaration UE de conformité (DoC). Il y atteste que son produit est conforme aux exigences essentielles réglementaires, définies par l'Union Européenne en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.

Elle est disponible sur le site <https://www.pointp.fr/> ou en suivant le code QR ci-contre avec votre téléphone portable.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

La Fiche de Données de Sécurité (FDS) est le document de référence établi par le fabricant de la substance ou du mélange pour la communication et la prévention des risques chimiques (dangers pour la santé et l'environnement, moyens de protection et mesures à prendre en cas d'urgence).

Elle est disponible sur le site <https://www.pointp.fr/> ou en suivant le code QR ci-contre avec votre téléphone portable

